

Intitulé de l'UE	Activités d'intégration professionnelle (Partie II)
Section(s)	- (20 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Marie GANZITTI	270	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Ateliers de formation professionnelle - Partie 2	90h	Pierre CARDINAL Vanessa CHARLES Anne-Marie DEHAESE Laurence FONTAINE Catherine FROMONT Marie GANZITTI Stéphanie MALAISE Sophie Normand Jérémy SMET Damien SUTTERMAN
Stages pédagogiques - Partie 2	180h	Marie GANZITTI Valérie MUSEUR

Prérequis	Corequis
- Activités d'intégration professionnelle (Partie I)	

Répartition des heures
Ateliers de formation professionnelle - Partie 2 : 30h de théorie, 60h de travaux
Stages pédagogiques - Partie 2 : 180h d'AIP

Langue d'enseignement
Ateliers de formation professionnelle - Partie 2 : Français
Stages pédagogiques - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
Les compétences devant être certifiées en bloc 1 et non-remédiables.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal

- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence
 - S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
 - en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
 - Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
 - Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
 - Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
 - Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
 - Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
 - Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
 - Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
 - Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs de développement durable



Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

- 4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.
- 4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.



Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.3 D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte.
- 12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Analyser des situations de classe en vue d'y répondre au mieux par la mise en œuvre de concepts fondamentaux.
- Concevoir des activités d'apprentissage mettant en œuvre la didactique des disciplines et/ou l'interdisciplinarité en portant un regard réflexif sur celles-ci.
- Construire, tester des outils pédagogiques.
- Participer à et/ ou mener des projets professionnels, citoyens et/ou institutionnels.
- Observer, expérimenter et analyser les différentes composantes de la profession ;
- Assumer des écrits professionnels en accord avec les consignes données et les prescrits légaux.

Contenu de l'AA Ateliers de formation professionnelle - Partie 2

Activités d'articulation théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement, et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques.

Contenu de l'AA Stages pédagogiques - Partie 2

- Préparations et prestations de leçons ;
- Participation active à la vie de l'école ;
- Approche et observation du contexte scolaire dans ses différents aspects (éducatif, relationnel, hiérarchique, pédagogique, etc.)

Méthodes d'enseignement

Ateliers de formation professionnelle - Partie 2 : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche avec TIC, enseignement hybride

Stages pédagogiques - Partie 2 : Activités d'enseignement

Supports

Ateliers de formation professionnelle - Partie 2 : copies des présentations, syllabus, notes de cours

Stages pédagogiques - Partie 2 : Travaux personnels

Ressources bibliographiques de l'AA Ateliers de formation professionnelle - Partie 2

- **Manuels scolaires**
- **Textes officiels : référentiels du Tronc Commun, Code de l'Enseignement**
- **Ouvrages traitant de la didactique des disciplines d'enseignement**

Ressources bibliographiques de l'AA Stages pédagogiques - Partie 2

Référentiels du Tronc Commun

Programmes

Dossier de l'étudiant et contrat AIP

Évaluations et pondérations

Évaluation	Épreuve intégrée
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	<p>Évaluation continue 100% (non remédiable en 2e session)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation continue, collégiale, intégrée qui repose sur la validation des acquis d'apprentissage. A termes, l'équipe pédagogique se prononce quant à la certification des compétences visées pour l'année en cours. - Les activités menées dans le cadre des AFP sont évaluées de manière continue. Elles feront l'objet d'un transfert dans le cadre des stages. - La présence aux AFP et aux stages est obligatoire (cf. disposition spécifique quant aux absences en AFP ou en stage) - Le maître de stage est un partenaire privilégié pour les professeurs du département pédagogique et la qualité de l'évaluation formative qu'il fait du travail de l'étudiant est crucial dans la progression de celui-ci (cf. Circulaire Dupuis concernant la nouvelle formation des instituteurs et des régents, 7 juin 2001) - Pour la communication de l'évaluation de l'épreuve intégrée, se référer aux dispositions spécifiques du département "sciences de l'éducation et enseignement".

Année académique : **2023 - 2024**